nº 01 / avril 03

statistiques en bref

Observatoire de la culture et des communications du Québec

ÉCRIRE NE FAIT PAS VIVRE

PAR BENOIT ALLAIRE,
RESPONSABLE DE PROJET, OCCQ

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec publie aujourd'hui les premiers résultats de l'Enquête auprès des écrivaines et des écrivains du Québec. Cette enquête, demandée par la Bibliothèque nationale du Québec, fait partie d'un projet plus vaste, l'État des lieux des domaines du livre et des bibliothèques, qui sera publié en avril 2004. Soulignons que le succès de cette enquête est avant tout attribuable à la collaboration enthousiaste de tous les écrivains qui y ont participé. Mentionnons également la contribution essentielle de la Bibliothèque nationale du Québec, de l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ), de la Quebec Writer's Federation, de Copibec et du Conseil des arts et des lettres du Québec.

L'Enquête téléphonique, précédée de l'envoi postal du questionnaire, s'est déroulée du 15 octobre au 29 novembre 2002. L'échantillon est formé de 768 écrivaines et écrivains, et le taux de réponse est de 72,5 %. Pour être admissible à l'univers de l'Enquête, un auteur devait répondre aux critères de l'UNEQ pour être membre titulaire et avoir publié au moins un livre depuis 1992. Les résultats de notre enquête s'appliquent donc aux écrivains dits « professionnels » ou dont le processus de professionnalisation est bien enclenché. Le questionnaire de 93 questions abordait trois thèmes généraux : la production des écrivains, leur reconnaissance professionnelle et sociale de même que leurs conditions de pratique.

À PEINE 9 % DES ÉCRIVAINS COMPTENT SUR LEURS DROITS D'AUTEUR COMME PRINCIPALE SOURCE DE REVENU

Nous avons demandé aux écrivains quelle était leur principale source de revenu au cours des trois dernières années. Pour 60 % des écrivains et écrivaines du Québec, le travail rémunéré représente la principale source de revenu. Les bourses d'aide à la création sont la principale source de revenu pour 10 % des écrivains, tout comme les prestations gouvernementales, telles l'assurance-emploi ou l'aide sociale. Les droits d'auteur constituent la principale source de revenu de seulement 9 % des écrivains.

Les écrivaines sont plus nombreuses que les écrivains à tirer de leur création l'essentiel de leur revenu. En effet, les droits d'auteur représentent la principale source de revenu de 13 % des écrivaines contre 7 % pour les écrivains. Il y a peu de différence entre les hommes et les femmes quant à la place occupée par les bourses d'aide à la création en tant que principale source de revenu. Ces bourses sont la principale source de revenu de 10 % des écrivaines et de 9 % des écrivains. Par ailleurs, 9 % des écrivains sont dépendants de prestations gouvernementales, tandis que, chez les écrivaines, cette proportion est beaucoup moins élevée, soit 6 % seulement.

Soulignons également que, si l'on fait abstraction des revenus liés aux droits d'auteur, 16 % des écrivains et des écrivaines n'ont eu aucun revenu de travail au cours des trois dernières années. Parmi ces écrivains, 13 % ont déclaré que les droits d'auteur représentent leur principale source de revenu. Ceux-ci constituent 2 % de tous les écrivains, c'est-à-dire environ 20 personnes.

2007-03738/

DES ÉCARTS IMPORTANTS QUANT À LA DISTRIBUTION DES REVENUS LIÉS AUX DROITS D'AUTEUR

Les écrivains pour qui les redevances découlant des différents droits représentent la principale source de revenu présentent une distribution des revenus particulière, les groupes les plus importants se situant aux extrémités de l'échelle des revenus. En effet, 28 % de ces écrivains ont gagné moins de 15 000 $ annuellement au cours des trois dernières années, tandis que 26 % d'entre eux ont gagné 60 000 $ et plus annuellement au cours de la même période.

Nous avons également demandé aux écrivains quels types de droits leur apportaient certains gains. Comme on pouvait s'y attendre, presque tous les écrivains (91 %) ont reçu des redevances de leurs éditeurs au cours des trois dernières années. Le programme de droit de prêt public est bien connu des écrivains, puisque 91 % d'entre eux également ont déclaré avoir gagné des revenus en vertu de ce programme. Les écrivains sont également nombreux à percevoir des droits de reprographie et une portion étonnante réalise des gains relatifs aux droits de traduction et d'adaptation cinématographique.

Proportion des écrivains ayant gagné des revenus relatifs à certains types de droits, Québec, 2001

	%
Droits d'auteur provenant d'un ou de plusieurs éditeurs	90,5
Droits de prêt public	91,4
Droits de reprographie	82,3
Droits de traduction	19,3
Droits d'adaptation cinématographique	8,6
Autres droits	9,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications.

LES REVENUS DE TRAVAIL DES ÉCRIVAINS : DES SOURCES DIVERSIFIÉES

À part les revenus relatifs aux droits d'auteur, nous avons demandé aux écrivains d'où ils avaient tiré leurs revenus de travail au cours des trois dernières années. Ils devaient préciser s'ils avaient enregistré des gains pour certaines activités, liées ou non à l'écriture. Dans ce dernier cas, nous voulions savoir dans quelle catégorie socioprofessionnelle ces gains avaient été réalisés.

Parmi ces écrivains ayant reçu d'autres revenus de travail, 87 % des répondants ont gagné des revenus provenant d'au moins une activité associée à l'écriture. L'activité rémunérée liée à l'écriture à laquelle ont participé le plus d'écrivains est – et de loin – la lecture publique, les conférences et autres prestations avec 70 % des répondants. La pratique du journalisme et la tenue d'ateliers de création littéraire viennent ensuite avec respectivement 28 % et 27 % des répondants.

Activité	%
Enseignement de la littérature	23,3
Atelier de création littéraire	26,9
Traduction littéraire	10,9
Révision d'épreuves	13,4
Activité de journalisme	27,7
Rédaction technique, scientifique, publicitaire ou de discours	17,3
Rédaction de textes pour le cinéma, la radio ou la télévision	20,5
Lecture publique, conférence et autre prestation publique	69,7
Au moins une activité liée à l'écriture	87,4

1. Les droits d'auteur sont exclus.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications.

Toujours chez les écrivains ayant d'autres revenus de travail que ceux reliés aux droits d'auteur, 65 % ont déclaré avoir enregistré des gains provenant d'une activité professionnelle qui n'est pas directement associée à l'écriture. La plus grande partie de ces écrivains – 32 % d'entre eux ou 18 % de tous les écrivains – se trouve dans l'enseignement, ainsi que parmi le personnel professionnel des arts et de la culture – 33 % d'entre eux ou 18 % de tous les écrivains.

Répartition des écrivains[1] selon la catégorie socioprofessionnelle, Québec, 2001

Catégorie	%
Cadre supérieur ou professionnel	15,6
Enseignant	32,3
Personnel professionnel des arts et de la culture	32,5
Personnel d'administration et de bureau	6,7
Personnel technique et paraprofessionnel	2,4
Personnel de la vente et des services	3,3
Gens de métier et personnel de soutien	4,0
Autre	3,4
Total	**100,0**

1. Comprend les écrivains qui ont reçu un revenu de travail en plus des droits d'auteur provenant d'une activité non associée à l'écriture.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications.

COMBIEN LES ÉCRIVAINS GAGNENT-T-ILS ?

Nous avons demandé aux écrivains quels ont été, en moyenne, leurs revenus bruts au cours des trois dernières années. Les répondants devaient indiquer laquelle, parmi cinq tranches de revenu, correspondait le mieux à leur situation : moins de 15 000 $, de 15 000 $ à 29 999 $, de 30 000 $ à 44 999 $, de 45 000 $ à 59 999 $, 60 000 $ et plus. Afin de mieux saisir la signification des résultats de l'Enquête, nous avons comparé les revenus des écrivains à ceux de l'ensemble de la population de 15 ans et plus ayant gagné un revenu[1], que nous appelons « population de référence ». Toutefois, il est important de noter que cette comparaison ne tient pas compte des multiples autres facteurs, tels l'âge ou la scolarité, qui distinguent les écrivains de l'ensemble de la population active et que, par conséquent, les résultats doivent être interprétés en tenant compte de ces limites.

L'Enquête révèle que les écrivains, pris dans leur ensemble, ont des revenus supérieurs à ceux de la population de référence. Cependant, la distribution de ces revenus ne correspond pas à celle de la population de référence, puisque la proportion des écrivains qui se situent dans la tranche de revenu la plus élevée est beaucoup plus grande que dans la population de référence.

Ainsi, la proportion des écrivains dont le revenu est inférieur à 30 000 $ n'est que de 40 %, tandis qu'elle est de 59 % pour l'ensemble des individus de 15 ans et plus gagnant un revenu[2]. Toutefois, la répartition des écrivains selon les classes de revenu révèle l'existence de deux groupes distincts. D'une part, il y celui des écrivains dont le revenu annuel est inférieur à 60 000 $ où la distribution décroît à mesure que la classe de revenu augmente, ce qui est également le cas pour la population de référence et, d'autre part, celui des écrivains dont le revenu est supérieur ou égal à 60 000 $ où on trouve plus du quart des écrivains. Dans la population de référence, 10 % seulement des individus ont gagné 60 000 $ et plus en 2000[3].

Cette particularité de la distribution des écrivains selon le revenu est encore plus troublante quand on compare les revenus des écrivaines avec ceux des écrivains. En fait, c'est seulement pour les hommes que le groupe ayant les revenus les plus élevés constitue le groupe le plus important avec 32 % des écrivains. Cette proportion n'est que de 15 % pour les femmes. À l'inverse, plus du quart des écrivaines, 26 %, ont des revenus annuels inférieurs à 15 000 $, tandis que seulement 11 % des écrivains se placent dans cette catégorie.

Répartition des revenus annuels des écrivaines et des écrivains, Québec, 2001

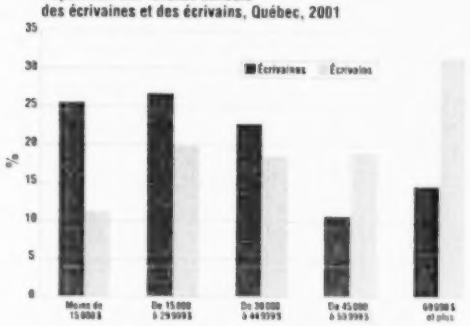

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines*.

1. Revenu total reçu au cours de l'année civile 2000 par les personnes âgées de 15 ans et plus sous forme de salaire et de traitement, de revenu net de l'exploitation d'une entreprise non agricole non constituée en société et de l'exercice d'une profession ou de ces deux sources à la fois) et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole.
2. Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 (97F0019XCB01001).
3. Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 (97F0019XCB01001).

Cette différence entre les revenus des écrivains et des écrivaines est-elle la même que celle que l'on peut observer entre les hommes et les femmes dans la population de référence ? Non. Toutes proportions gardées, cette population comporte 1,4 fois plus de femmes que d'hommes ayant gagné moins de 30000$, tandis que ce rapport est de 1,7 pour les écrivaines.

Par ailleurs, soulignons que 40% des « écrivains » sont des femmes, tandis que la population de référence en compte 47%.

LE TEMPS N'EST PAS TOUJOURS DE L'ARGENT

Il existe une association assez forte entre le temps consacré à l'écriture et le revenu des écrivains. En effet, parmi les écrivains qui consacrent moins de 25% de leur temps de travail à des activités reliées à l'écriture, 32% ont un revenu de 60000$ et plus et 8% produisent un revenu inférieur à 15000$. Par contre, parmi les écrivains qui consacrent entre 75% et 99% de leur temps de travail à des activités relatives à l'écriture, 28% des répondants tirent un revenu inférieur à 15000$ et seulement 12%, un revenu de 60000$ et plus.

Pour ce qui est des écrivains qui consacrent 100% de leur temps de travail à la création, la situation est différente. Encore une fois, on peut observer une certaine polarisation quant à la distribution des revenus, puisque 26% de ces écrivains ont un revenu inférieur à 15000$ et que 20% perçoivent 60000$ et plus. D'une manière plus globale, parmi les écrivains qui consacrent 75% et plus de leur temps de travail à des activités associées à l'écriture, plus de 55% gagnent moins de 30000$ par année.

EN RÉSUMÉ...

Bien que la plupart des écrivains puissent compter sur certains revenus liés à leurs activités de création, ceux-ci sont insuffisants pour constituer leur principale source de revenu. La grande majorité des écrivains peut quand même compter sur des gains provenant d'activités liées à l'écriture, telles les lectures publiques, les ateliers d'écriture ou l'enseignement de la littérature. Toutefois, près des deux tiers des écrivains doivent tirer des revenus d'un domaine qui n'est pas directement associé à la création. De façon générale, les écrivains touchent des revenus supérieurs à ceux de la population de 15 ans et plus ayant gagné un revenu, mais les écarts de revenu sont plus importants chez les écrivains que dans la population de référence. Enfin, il est si vrai que les écrivains parviennent difficilement à subvenir à leurs besoins uniquement grâce à leurs activités de création qu'on en arrive au constat suivant: plus les écrivains consacrent de temps à celles-ci, moins leurs revenus sont élevés.

La suite des résultats de l'Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec paraîtra en novembre 2003. Les lecteurs y trouveront les analyses suivantes :

- analyse détaillée des revenus des écrivains ;
- analyse des éléments de protection sociale ;
- analyse du rôle des bourses d'aide à la création ;
- analyse des facteurs subjectifs influençant la poursuite d'une carrière d'écrivain ;
- analyse de l'utilisation des nouvelles technologies ;
- analyse de la formation des écrivains, de leur création et de la diffusion de leurs œuvres ;
- analyse de certains éléments de la reconnaissance professionnelle et sociale.

Institut de la statistique Québec